SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (*)

1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-582-01 Ács

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Charpentier

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- connaître, vérifier l'espace de travail, préparer le travail relatif aux coffrages et aux échafaudages;
- contrôler les conditions de travail, effectuer des mesures sur place;
- interpréter le contenu des documentations techniques disponibles et utiliser les notions de base d'architecture dans le cadre de son activité;
- se rendre sur lieu de travail avec l'équipement nécessaire;
- respecter l'ordre des processus techniques de la construction;
- assurer le stockage des matérieux, des outils conformément aux exigences et surveiller le ravitaillement continuel des matériaux nécessaires à son travail;
- contrôler les matériaux utilisés, assurer leur utilisation conforme aux exigences;
- assurer la propreté permanente du chantier;
- remettre le travail à l'employeur, quitter le chantier;
- appliquer et interpréter les méthodes de la représentation technique, interpréter les dessins de bâtiment;
- appliquer le marquage des structures différentes, interpréter l'emplacement des structures;
- interpréter le contenu des documentations de niveaux différents et les mettre en pratique;
- respecter et faire respecter les consignes de protection du travail, de technique de sécurité, les consignes de lutte contre les incendies et les dispositions relatives à la protection de l'environnement;
- agir et donner du secours en cas d'accident ou de danger selon sa fonction;
- utiliser des équipements de sécurité de travail nécessaires à l'exécution des travaux;
- assurer l'utilisation, la manutention des matériaux et des outils conformément aux egigences et aux règles de sécurité;
- préparer les matériaux et les outils nécessaires aux travaux de charpente et d'écafaudage conventionnels en conformité avec les plans;
- couper en taille, façonner le coffrage conventionnel des structures verticales et horizontales;
- assembler et placer les éléments de coffrage conventionnel et contreventements des piliers et des murs;
- assembler et placer les éléments de coffrage conventionnel et les échafaudages supportant des stuctures de plancher;
- démonter les coffrages traditionnels et les échafaudages;
- préparer et pré-installer les matériaux selon les types, sur la base des plans de coffrage systémique et d'échafaudage;
- positionner et fixer les piliers et les sysèmes de coffrage mural des systèmes verticaux divers;
- placer les systèmes de coffrage de dalle et l'appui des différentes structures horizontales;
- assembler, placer, déplacer les écafaudages, les échafaudages rampants et les coffrages rampants suspendus;
- vérifier les structures de réception, la stabilité des structures de coffrage et d'échafaudage, régler, effectuer des mesures;
- démonter le coffrage systémique des structures verticales, piliers et murs;
- démonter les structures de coffrage de dalle et l'appui des structures horizontales;
- exécuter le bétonnage des structures en béton monolithique, en béton armé à partir de béton d'usine;
- déplacer et lever les coffrages et les structures d'échafaudage conformément aux dispositions techniques;
- nettoyer, entretenir, stocker les éléments de coffrage et d'écafaudage et les préparer au transport;
- placer, renforcer, fixer la structure, le niveau de travail et la rampe d'accès de l'échafaudage de tuyaux de façade;
- placer, renforcer, fixer la structure, le niveau de travail et la rampe d'accès de l'échafaudage de cadre de façade;
- placer les équipements de sécurité des échafaudages;
- démonter la surface de travail, le renforcement, les éléments structurels et la fixation des échafaudages;
- construire, renforcer et démonter des échafaudages conventionnels;
- construire, réparer, restaurer, renouveler, renforcer et transforemr des structures en bois (sturctures de toit en bois, planchers en bois);
- installer des structures en bois préfabriquées;
- installer les matériaux isolants et les pellicules sur les endroits désignés;
- exécuter des activités relatives à la manutention et au nettoiement des zones de travail, ainsi que des outils et des instruments de travail;
- manipuler les appareils, outils et instruments de mesure nécessaires à son activité;

MINTA

- respecter les consignes de sécurité;
- respecter les dispositions de protection contre les incendies et de protection sur le lieu de travail;
- assurer l'élimination des déchets et des déchets dangeureux en conformité avec les dispositions;
- suivre les consignes en cas d'accident.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7513 Charpentier

(*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/

©European Communities 2002 ©

MINTA

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat

Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat

Ministere des Affaires Economiques Nationales

Niveau du certificat (national ou international)

Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):
34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.

Code ISCED2011:
3

Niveau du CNCP de la Hongrie: 4

Niveau du CEC: 4

Echelle de notation/Exigences aux examens

Echelle pentatonique:
- 5 très bien
- 4 bien
- 3 moyen
- 2 passable
- 1 insuffisant

Mention de série du certificat: PT K

son numéro d'ordre: 123456

Date de délivrance du certificat: 2023.10.02

Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.

Épreuve écrite centrale	Épreuve d'examen écrit complexe	5	20.00
Épreuve orale	A) Matériaux et composition des structures en bois, technologies et leurs exigences en matière de sécurité sur le lieu de travail. B) Exigences et prescriptions relatives aux coffrages conventionnels et systémiques, aux système d'échafaudage et aux échafaudages de façade métalliques	5	20.00
Épreuve pratique	Épreuve de manipulation de machine	5	5.00
Épreuve pratique	Épreuve de charpentier de coffrage	5	10.00
Épreuve pratique	Assemblage et démontagedes coffrages systémiques et des échafaudages de façade métalliques sur la base des dessins de distribution et de collection de matériaux	5	20.00
Épreuve pratique	Épreuve de charpentier	5	30.00
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe expressé en note		5	

Accès au niveau d'éducation/formation suivant

A l'enseignement secondaire

Accords internationaux

Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

MINTA

Base légale

Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle
Exigence professionnelle et d'examen établie dans l'Arrêté n° 29/2016 (VIII. 26.) du Ministère de l'Économie nationale.

MINTA

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		3 ans

Niveau d'entrée requis:

- Formation scolaire de base ou en absence de d'éducation scolaire

Modules d'exigences professionnelles:

10101-12 Activités de construction communes
11689-16 Structures de charpente
11690-16 Utilisation de machines
10102-12 Coffrage traditionnel et échafaudage
10318-12 Coffrages systémiques et échafaudages
10100-12 Échafaudages
10319-12 Échafaudages métalliques
11497-12 Animation de personnel I
11499-12 Animation de personnel II

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET

MINTA